

Province de Québec
MRC Nicolet-Yamaska
Municipalité de Grand-Saint-Esprit

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le **14 septembre 2026** à 20h00 à la salle municipale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Michael Fleurent
Siège #2 - Philippe Gras
Siège #3 - Steve Beauchemin
Siège #4 - Stéphan Béliveau
Siège #5 - Valérie Petit
Siège #6 - Steve Peterson

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire M. Sylvain Laroche, Frédéric Marcotte directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire le déclare la séance ouverte.

2026-09-121

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour du 14 septembre 2026, à 20h00.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 17 aout 2026**
- 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX**
 - 4.1 - Comptes du mois d'aout et suivi financiers**
 - 4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant**
 - 4.3 - Suivi des comités**
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 - Adoption du règlement 2026-05, changement de vitesse**
 - 6.2 - Pavage des courbes route Prince**
 - 6.3 - Rappel séance d'octobre**
 - 6.4 - Demande de modification d'entrée de service**
 - 6.5 - Modification du règlement #173, urbanisme**
 - 6.6 - Demande de remboursement frais de loisirs**
 - 6.7 - Dépot du rapport du maire**
 - 6.8 - Demande d'achat de terrain sur la route Caron**
 - 6.9 - Demande d'entretien de fossé**
 - 6.10 - Renouvellement du contrat de déneigement**
 - 6.11 - Changement de pancarte routière**
- 7 - VARIA**
 - 7.1 - Demande d'abatage d'arbre**
 - 7.2 - Demande des procès-verbaux du RERCQ**

- 8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CORRESPONDANCE
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Philippe Gras, appuyé par Valérie Petit et adopté unanimement.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-09-122 3.1 - Séance ordinaire du 17 aout 2026

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Steve Peterson et appuyé par Valérie Petit d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX

2026-09-123 4.1 - Comptes du mois d'aout et suivi financiers

33HYDRO-QUEBEC				
202600166	5957	2026-09-10	près de 5200 principale	3 164,82 \$
(I)				
3 164,82 \$				
48CENTRE BUREAUTIQUE				
202600167	5958	2026-09-10	location photocopieur	24,24 \$
(I)				
24,24 \$				
131Eurofins EnvironeX				
202600168	5959	2026-09-10	eau potable	894,86 \$
(I)				
894,86 \$				
135RIGIDBNY				
202600169	5960	2026-09-10	collecte septembre 2026	4 092,92 \$
(I)				
4 092,92 \$				
247SOGETEL INC				
202600170	5961	2026-09-10	comm sept	445,77 \$
(I)				
445,77 \$				
336LOGESCO INFORMATIQUE INC				
202600164	5955	2026-08-18	Routeur	1 465,88 \$
(I)				
1 465,88 \$				
405BEAUDRY ET MORIN INC.				
202600171	5962	2026-09-10	chlore	648,46 \$
(I)				
648,46 \$				
423VISA DESJARDINS				
202600172	5963	2026-09-10	vinaigre 75% 12 litres	544,87 \$
(I)				
544,87 \$				
536WAJAX, Génératrice Drummond				
202600173	5964	2026-09-10	entretien 2026	1 967,00 \$
(I)				
1 967,00 \$				
541MAHEU & MAHEU				

202600174 (I)	5965	2026-09-service de gestion parasitaire 10septembre et	276,49 \$
276,49 \$			
634Quadient			
202600175 (I)	5966	2026-09-timbreuse 10	283,43 \$
283,43 \$			
684Bourque Électronique et Contrôle			
202600176 (I)	5967	2026-09-réparation assainissement 10	686,47 \$
686,47 \$			
877La Station du Grand inc.			
202600165 (I)	5956	2026-08-Contribution final 18	35 000,00 \$
35 000,00 \$			
884Ministre du Revenu du Québec			
202600177 (I)	5968	2026-09-Sommaire 1 10	153,45 \$
153,45 \$			

Il est proposé d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

ADOPTÉE

4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant

Le maire fait état des travaux qui ont été effectué durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

4.3 - Suivi des comités

Les élus font un suivi des différents comités.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

6 - AFFAIRES COURANTES

2026-09-124

6.1 - Adoption du règlement 2026-05, changement de vitesse

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-05 RÈGLEMENT CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE

ATTENDU QUE le paragraphe 4o du premier alinéa de l’article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU’un avis de présentation du présent règlement a été donné à une séance du Conseil municipal de la municipalité de Grand-Saint-Esprit tenue le 15 aout 2026 et inscrit au livre des délibérations sous le numéro 2026-08-113

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Peterson Appuyé par Stéphan Béliveau ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le règlement numéro 2026-05 soit adopté et qu’en conséquence, le conseil décrète :

ARTICLE 1 Le présent règlement porte le titre de Règlement concernant les limites de vitesse une portion de la rue Principale;

ARTICLE 2 Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 70 km/h sur la rue Principale du coin sud du lot 5 998 453 jusqu’au coin est du lot 5 997 016, soit une longueur approximative de 225 mètres.

ARTICLE 3 La signalisation appropriée sera installée par la municipalité;

ARTICLE 4 Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

ARTICLE 5 Le présent règlement entrera en vigueur au jour de sa publication prévue le 15 septembre 2026.

6.2 - Pavage des courbes route Prince

Suite à des vérifications sur place, le conseil convient qu'aucun pavage n'est nécessaire dans la courbe de la route Prince. Il est également convenu de contacter l'entrepreneur qui à recharger les accotements de venir corriger le surplus de rechargement pour rectifier la situation.

2026-09-125

6.3 - Rappel séance d'octobre

CONSIDERANT les élections provincial du 5 octobre 2026;

CONSIDERANT qu'une importante rencontre du dossier éolien aura lieu le 7 octobre 2026 pour les élus et directeurs généraux;

Il est proposé par Philippe Gras, appuyé de Michael Fleurent et unanimement résolu de tenir la séance régulière d'octobre le 6 octobre à 20h.

2026-09-126

6.4 - Demande de modification d'entrée de service

CONSIDERANT Que les travaux de prolongement de l'aqueduc municipal ont eu lieu en 2018;

CONSIDERANT Que les consignes d'emplacement de la valve coté citoyen étaient claires et respectés de tous;

CONSIDERANT Que depuis le prolongement, aucune demande ou problème particulier a eu lieu;

CONSIDERANT Qu'aucune aide financière n'a été accordé à qui que ce soit depuis le prolongement du réseau;

ATTENDU QUE Une demande d'aide financière a été soumise au conseil pour le branchement du service qu'aqueduc;

Le maire demande le vote concernant la demande d'aide financière, l'ensemble des conseillers présents s'oppose à la demande de financement à l'exception du conseiller Stéphan Béliveau. Le conseil décrète ce qui suit :

Par soucis d'équité auprès des autres citoyens qui ont défrayer les coûts de leur service d'aqueduc et qui ont respectés les règles de positionnement de valve lors du prolongement du réseau, la demande d'aide financière est rejetée.

6.5 - Modification du règlement #173, urbanisme

Suite à l'embauche par la MRC d'un nouvel urbaniste, le conseil municipal désire avoir une rencontre avec celui-ci pour discuter des possibilités.

2026-09-127

6.6 - Demande de remboursement frais de loisirs

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Valérie Petit d'autoriser le remboursement des frais de loisirs pour un montant total de 1331\$ aux personnes suivantes :

- Roxane Panneton : 125\$ (un enfant pour activité)
- Amélie Gagnon : 456\$ (2 camps de jour + 2 inscriptions activité)
- Alexandra-Kim St-Onge : 500\$ (2 camps de jour + 2 inscriptions activité)

Fannie Lépine : 125\$: (un enfant pour activité)
Jacinthe Prince : 125\$: (une adulte pour activité)

6.7 - Dépôt du rapport du maire

Le maire dépose son rapport du maire 2025 et sera envoyé à la population dans les prochains jours.

2026-09-128 6.8 - Demande d'achat de terrain sur la route Caron

Suite à la demande d'un citoyen d'acheter le lot 5997002, il est proposé par Steve Peterson et appuyé de Philippe Gras de ne pas donner suite à la demande.

2026-09-129 6.9 - Demande d'entretien de fossé

Il est proposé par Steve Beauchemin et appuyé de Philippe Gras d'autoriser le nettoyage du fossé du lot 5997785 sur une longueur approximative de 100 mètres.

2026-09-130 6.10 - Renouvellement du contrat de déneigement

Il est proposé par Valérie Petit et appuyé de Michael Fleurent d'autoriser le renouvellement du contrat de déneigement des cours et bornes fontaines pour un montant total de 11 264.68\$.

2026-09-131 6.11 - Changement de pancarte routière

CONSIDERANT les demandes de soumissions reçues pour le changement de pancartes routières;

Il est proposé par Steve Beauchemin et appuyé de Michael Fleurent d'octroyer le contrat d'achat à Signel Service inc. pour un montant de 2 720.26\$ taxes incluses.

7 - VARIA

2026-09-132 7.1 - Demande d'abatage d'arbre

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Stéphan Béliveau d'autoriser le propriétaire du lot 5997773 de procéder à l'abattage d'un arbre malade mitoyen avec l'emprise municipale.

7.2 - Demande des procès-verbaux du RERCQ

Le conseiller Stéphan Béliveau demande au maire d'avoir une copie des procès-verbaux du RERCQ durant la période dans laquelle la municipalité était adhérente à l'organisation.

8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

9 - CORRESPONDANCE

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

2026-09-133 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Steve Peterson propose de lever la séance à 20.47 hrs.

ADOPTÉE

Sylvain Laroche, maire

Frédéric Marcotte, d.g. et sec-très.

Je, Sylvain Laroche, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Laroche, maire